

Casablanca (Morocco) – Workshop for jurists:

Résolution des Conflits Commerciaux Internationaux

Etat des lieux en Europe

L'intérêt des MARC pour la Communauté juridique des pays du Maghreb

Casablanca – Hotel Farah, 8 et 9 décembre 2005

L'objectif de ces deux jours de séminaire à destination des juristes est de les sensibiliser aux avantages de la médiation et de l'arbitrage. Les Modes Alternatifs de Règlement des Conflits –MARC- ou Alternative Dispute Resolution –ADR- permettent de résoudre amiablement un différend, à un coût maîtrisé, dans un délai limité et en toute confidentialité, tout en préservant pour l'avenir les relations contractuelles.

Au cours de ce séminaire seront présentés des exemples des meilleures pratiques européennes, qui permettront d'illustrer le fonctionnement de la médiation et de l'arbitrage. Les initiatives législatives des différents pays de l'Union européenne pourront également servir de base de réflexion pour la mise en place des textes législatifs favorisant le développement des ADR dans les pays de la région méditerranéenne.

Un film vidéo présentant un cas de médiation sera présenté pour permettre aux participants d'appréhender de manière concrète les techniques nécessaires à la mise en œuvre d'une médiation.

Le séminaire favorisera les interventions interactives entre les participants et les intervenants.

Aux côtés des formateurs, interviendront des juristes ou des représentants des entreprises, ayant une pratique des ADR dans les pays du Maghreb. Ils feront part de leur expérience, en mettant en valeur les avantages de la résolution amiable des conflits, mais en soulignant également les éventuels dysfonctionnements constatés.

Le public de ce séminaire sera constitué de juristes (avocats, magistrats, juristes d'entreprises, professeurs de droit) de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc.

8 Décembre 2005		9 Décembre 2005	
09.00 - 10.30	<p align="center"><u>Séance d'ouverture :</u> Présentation du programme européen <u>Introduction :</u> Objectifs du séminaire</p> <p align="center"><i>Présentation des Participants, des Intervenants et de la Méthodologie</i></p>	09.00 - 10.30	<p align="center"><u>Médiation:</u> Le point de vue - des avocats - des hommes d'affaires - des magistrats</p> <p align="center">Les avantages de la médiation :</p> <p align="center">Expériences européennes Présentation des meilleures pratiques</p>
Pause Café		Pause Café	
10.45 - 12.15	<p align="center"><u>Résolution des litiges commerciaux :</u></p> <p>- l'environnement économique et législatif - les principales méthodes de résolution des conflits</p>	10.45 - 12.15	<p align="center"><u>Arbitrage Commercial en Europe aujourd'hui:</u></p> <p align="center">Bénéfices & Contraintes</p>
Déjeuner		Déjeuner	
13.30 - 15.00	<p align="center"><u>La médiation en action</u> Comprendre les différentes étapes de la médiation - projection d'un film du Centre de Formation du CMAP</p>	13.30 - 15.00	<p align="center"><u>Les Institutions Arbitrales</u> Les conditions requises pour le succès : indépendance, transparence, caractère exécutoire des décisions</p>
Pause Café		Pause Café	
15.15 - 17.00	<p align="center"><u>Expériences en Algérie, Maroc et Tunisie</u></p> <p align="center">Groupe de Discussion</p> <p align="center">et «Débriefing »</p>	15.15 - 17.00	<p align="center"><u>Table Ronde : Discussion</u></p> <p align="center">Perspectives et Plan d'Action</p> <p align="center">Clôture</p>